
LES INFORMATIONS TOURISTIQUES

Région, département d'accueil

Depuis peu, notre région a grandi et s'est aussi renouvelée.

Bienvenue en **Nouvelle-Aquitaine** !

En fait, la région n'est pas si « nouvelle » puisque sous l'Empire Romain déjà, mais aussi et surtout au 12ème siècle, le duché d'Aliénor d'Aquitaine (reine de France puis d'Angleterre) avait quasiment les mêmes frontières.



Blason du duché d'Aquitaine



.... Blason de la région Nouvelle-Aquitaine

Avec la fusion des régions en 2016, nous avons retrouvé les plages de l'Atlantique, les monts Pyrénéens, les grands vins de Bordeaux ...

...et aussi gardé la tranquillité, la verdure, les paysages vallonnés.

Bienvenue en territoire **Limousin** !

Le département d'accueil, c'est la Haute-Vienne (87). Il tire son nom de la rivière Vienne, qui le traverse d'est en ouest. Sa préfecture et principale ville est Limoges.

Composée de paysages sublimes et bucoliques, la Haute-Vienne est une destination propice au repos et au tourisme vert.

Envie de bouger ?

<http://www.tourisme-hautevienne.com/decouvrir>

« En Haute-Vienne, tout est possible ! Grimper dans les arbres pour une séance mouvementée d'acrobranche, s'offrir un stage de voile sur les lacs de Saint-Pardoux ou de Vassivière, faire du ski nautique sur l'étang de Meuzac. On peut aussi s'aventurer sur le vélo-rail. À moins que l'on ne choisisse de galoper au pied du Mont Gargan, de pêcher à la mouche dans les eaux vives de la Vienne, de jouer au golf ou de faire du roller sur la voie verte... »

En bref, la Haute-vienne, c'est un paradis vert pour les sportifs et tous les autres !



Villes d'accueil :

Panazol est située à la proximité immédiate de Limoges en Haute-Vienne dans la Région Nouvelle-Aquitaine. Autrefois village agricole et maraîcher, Panazol a connu depuis les années 1960 une augmentation conséquente de sa population passant de 3309 habitants en 1960 à 10 795 au 1er janvier 2015.



Troisième ville de la Haute-Vienne, après Limoges et Saint-Junien, deuxième ville de l'agglomération Limoges Métropole, Panazol est une cité résidentielle mais loin d'être en sommeil au vue du nombre de services proposés, du dynamisme de la ville culturelle et associative et du développement des entreprises.

Depuis 2012, Panazol est ville amie des enfants, titre octroyé par l'Unicef et l'Association des Maires de France, récompensant la collectivité pour son engagement quotidien au service de l'éducation et l'épanouissement de sa jeunesse.

Altitude moyenne, 320 mètres. Superficie : 2005 hectares dont 55 % d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Limoges est la préfecture du département de la Haute-Vienne. Capitale historique du Limousin. Les habitants de la ville sont appelés les Limougeauds.



Grande ville d'Aquitaine au Moyen Âge, la ville est fortement marquée par le rayonnement culturel de l'abbaye Saint-Martial.

Deuxième commune la plus peuplée de la région Nouvelle-Aquitaine après Bordeaux, Limoges rassemble 283 050 habitants dans son aire urbaine en 2012, ce qui en fait la sixième du Grand Sud-Ouest après Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Perpignan et Bayonne et la 38e en France.

Ville de tradition bouchère, siège du leader mondial des équipements électriques pour le bâtiment, Limoges est également bien positionnée dans l'industrie du luxe. Elle est aujourd'hui connue et reconnue en tant que « capitale des arts du feu » en raison de l'implantation toujours présente des grandes maisons de porcelaine, de ses ateliers d'art travaillant l'émail ou les vitraux, mais aussi en raison du développement de son pôle de compétitivité spécialisé dans la céramique technique et industrielle. Cette spécificité lui a valu d'intégrer en 2017 le Réseau des villes créatives UNESCO dans la catégorie thématique « Artisanat et Arts populaires ».

Posée sur les premiers contreforts ouest du Massif central, Limoges est traversée par la Vienne, dont elle fut, à l'origine, le premier point de passage à gué. Entourée d'une ruralité limousine préservée de toute culture ou élevage intensifs, la ville s'étend sur une superficie de 78 km².

Elle est reconnue « Ville d'art et d'histoire » depuis 2008 et « Ville créative de l'Unesco » depuis 2017.

sites internet :

www.tourisme-hautevienne.com/decouvrir
www.limoges-tourisme.com/Decouvrir/Visiter-Limoges
www.mairie-panazol.fr
www.ville-limoges.fr